



Assemblée générale du Groupement des Exportateurs de Girofle et autres épices de Madagascar (GEGM) à Tamatave (Hotel Neptune) le 18 Septembre 2020

Le GEGM, groupement professionnel qui regroupe les exportateurs d'épices est un bénéficiaire direct des activités du projet AIFHORT. C'est surtout un acteur majeur de la filière girofle car ce sont les membres qui achètent la quasi-totalité des produits du giroflier à Madagascar. Le Groupement a tenu une assemblée générale le vendredi 18 Septembre 2020 à l'Hotel Neptune, Tamatave pour la préparation de la campagne d'exportation de girofle 2020-2021. Parmi les 62 membres actifs, 41 étaient présent à cette réunion. La situation de la précédente campagne, la prévision pour la campagne suivante, la constitution des dossiers d'agrément, et la question de la fixation des prix ont été à l'ordre du jour. 18 000 tonnes de clous de girofle ont été exportés durant la campagne de 2019-2020, par 45 entreprises exportatrices. Cette quantité a été fournie par une récolte de 12 000/15 000 tonnes avec un report de stock de 4000 tonnes. Cette année, ce chiffre est revu à la baisse, car environ 6 000 à 8000 tonnes d'exportation sont prévues. Les précipitations ont été abondantes durant les mois de Février à Mai dans les régions Analanjirofo et Atsinanana, situation qui est moins favorable à la production de clous de girofle. Cette baisse de production, conjuguée avec une difficulté de déplacement des personnes due aux mesures de restriction actuelle va forcément peser sur la campagne d'exportation en diminuant la quantité disponible.

Concernant la date du début de la campagne 2020-2021, la date du 15 Octobre a été proposée par le Président et validée par les opérateurs présents. Cependant, cette proposition fera encore l'objet d'une discussion avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat la semaine prochaine. Les dossiers de demande d'agrément pour l'exportation de girofle sont en cours de constitution pour cette campagne. Néanmoins, les opérateurs proposent un système d'agrément pour deux campagnes.

La question d'un contrôle de la diffusion et de l'utilisation des pesticides a été évoqué durant cette rencontre. En effet il y avait des lots non exportables à cause de la détection d'un taux de résidus de pesticides élevé lors des analyses au laboratoire (chlorpyrifos-méthyl notamment). Ce qui limite fortement l'accès du girofle malgache au marché européen. Le Groupement effectuera un lobbying au niveau des décideurs pour obtenir une limitation ou un contrôle de l'utilisation des pesticides.

Il a par ailleurs été décidé de reprendre en coopération avec le CTHT les démarches visant à, d'une part, réactiver le Comité National Girofle (CNG) et, d'autre part, à rendre obligatoire le contrôle qualité des produits par un laboratoire indépendant.



Figure 2: Les membres du bureau exécutif du GEGM



Figure 1 : Vue générale des participants